# CONTEXTE

Les stations-service et toute la logistique d'approvisionnement en carburant dépendent d'un approvisionnement en électricité et d’une télécommunication qui fonctionnent. Chaque commune a besoin de son propre concept d'approvisionnement d'urgence en carburant (y compris les réserves de carburant) afin de pouvoir maintenir la mobilité nécessaire, ainsi que le fonctionnement de groupes électrogènes de secours (approvisionnement, évacuation...) en cas de crise. L'approvisionnement d'urgence en carburant est important pour de nombreux aspects de la gestion d'une pénurie. **Un manque de prévoyance limite considérablement la marge de manœuvre dans de nombreux domaines**.

Les deux points suivants doivent impérativement être considérés et planifiés :

* Le besoin minimal en carburant ! Celui-ci couvre les besoins d’approvisionnement pour maintenir la mobilité nécessaire afin d’effectuer les tâches critiques identifiées par l’Exécutif communal (ravitaillement de plusieurs jours) ;
* L’alimentation des principaux groupes électrogènes de secours. Dès lors que les bâtiments devant être alimentés ont été identifiés et les besoins quantifiés, une projection des besoins pour les groupes électrogènes doit être formalisée.

Il convient de noter que pour les carburants, il faut **distinguer le type de carburant nécessaire** (diesel ou essence).

*Notre commune dispose d’un concept de réapprovisionnement en carburant basé sur les priorités définies par l’Exécutif et sait où et quand quel type de carburant doit être livré.*

*Sinon -> Etablir une préparation minimale selon les recommandations ci-dessous.*


# couvrir le besoin minimal en carburant (durée minimale d’une semaine)

**Concrètement ? Quelles sont les actions minimales à entreprendre ?**

Il faut s'assurer que la commune dispose de suffisamment de carburant pour garantir le fonctionnement des activités considérées comme vitales par l’Exécutif, basé sur le tableau de plan de continuité des activités (PCA). La durée à prendre en compte dépend des volontés communales, mais devrait pouvoir couvrir un blackout (min. 1 semaine). Il faut d'une part identifier la demande en carburant (déplacements stratégiques et moyens de communication de l’EMC/R, de l’Exécutif communal et des divers acteurs de la gestion de l’événement : *avoir suffisamment de carburant pour faire des rondes avec des mégaphones, pour transporter des personnes depuis le PRU si urgence, pour aller chercher du matériel important, etc.*), déterminer la durée des réserves actuelles et d'autre part examiner et recenser les lieux possibles de réapprovisionnement. **Sans un approvisionnement suffisant en carburant, la gouvernance globale, le fonctionnement des PRU, des soins, de la santé et de la sécurité au sein de la commune ne pourront évidemment pas être assurés**. Un concept d’approvisionnement résilient en carburant existera au niveau cantonal, mais sera uniquement dédié aux moyens d’intervention du canton. À titre indicatif, une fiche de la Confédération à destination des cantons peut être trouvée [ICI](https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/energie/elektrizitaet/strom-ratgeber/vorbereitungsmassnahmen_und_verhaltenshinweise_kantone.html) (*Guide sur l’approvisionnement en carburant des cantons en cas de panne d’électricité*).

La commune doit assurer le ravitaillement en carburant, notamment en :

* Recensant les stations-service et les dépôts de carburant (communaux, privés, commerciaux) existant dans la commune ;
* Identifiant les volumes de stockage de ces dépôts ;
* Analysant le fonctionnement des stations-service et des dépôts. Est-ce que ces dernières fonctionnent sans électricité ? Recensement des possibilités d’alimentation électrique de secours ou autres possibilités de prélèvement dans les stations-service ou les dépôts de carburant. Est-ce que des groupes de secours pour alimenter les stations de service peuvent être mis en place ? Est-ce que le carburant peut être extrait par des méthodes de gravité (pompes manuelles, gravité, etc.) ?
* Vérifiant si, en plus de l’électricité, il faut également tenir compte des dépendances informatiques concernant la distribution de carburant. Est-ce que les stations de service peuvent être commandées manuellement ? Est-ce que les caisses fonctionnent ou une alternative aux caisses électriques peut-elle être assurée ?
* Contrôlant régulièrement les réserves de carburant ainsi que le bon fonctionnement des stations-service et des dépôts de carburant appartenant à la commune, afin de pouvoir garantir un fonctionnement sûr en cas de coupure du réseau ;
* Faisant remplir automatiquement les dépôts de carburant de la commune lorsque le niveau de remplissage est inférieur à 50 % ;
* Se concertant avec les exploitants privés agricoles / industriels de stations-service ou de dépôts de carburant en ce qui concerne les possibilités d’utilisation en cas de crise ;
* Informant les exploitants de stations-service commerciales que leurs caisses enregistreuses doivent être équipées de manière à pouvoir garantir un fonctionnement même en cas de panne de l’infrastructure de télécommunication (internet). Pour les stations-service publiques, il faut en outre tenir compte du fait que les pompes à carburant des installations modernes sont souvent connectées directement aux serveurs centraux de l’exploitant, d’où elles sont également gérées à distance. Après avoir délivré du carburant, la pompe reste bloquée jusqu’à réception du signal du serveur déclenché au travers du système de paiement. Si le canal requis est hors service, la pompe doit être débloquée manuellement sur place entre chaque utilisation. Il est recommandé d’aborder ces détails techniques en cas de collaboration avec des exploitants de stations-service publiques ;
* Élaborant un plan de sécurité garantissant la protection éventuelle des réserves de carburant stratégiques et des stations-service. Ces dernières pourraient en effet faire face à des désordres sociaux et des tentatives de contrôle privées.

 **Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# assurer l’alimentation des principaux groupes électrogènes de secours dans la commune

*La commune est au clair avec les bâtiments / services à alimenter en groupe électrogène en cas de crise. Elle a projeté leur consommation et peut assurer l’approvisionnement des principaux générateurs de secours sur son territoire.*

*Sinon -> Etablir une préparation minimale selon les recommandations ci-dessous.*

En cas de pénurie d'électricité, une des stratégies possibles est l'installation de groupes électrogènes de secours qui permettent de produire de l'électricité pour les installations réputées « vitales ». Cependant, il est important d'assurer le ravitaillement en carburant de ces groupes électrogènes. Cela peut inclure, entre autres, les points suivants :

* Identifier les bâtiments / services nécessitant une alimentation de soutien en cas de crise. Le tableau « PCA » peut être utilisé à cette fin et l’Exécutif communal se doit de prioriser les activités à maintenir. Ces informations étant précisées, dresser un inventaire des groupes de secours (projetés) sur le territoire de la commune. Leur emplacement exact doit être identifié, ainsi que la capacité du réservoir de carburant de la génératrice (la taille de ce dernier peut être adaptée si besoin en contactant le fournisseur de la génératrice).
* Projeter et estimer les consommations desdites génératrices pour une utilisation minimale d’une semaine. Les données de consommation peuvent être obtenues sur les fiches techniques des groupes électrogènes. Elles varient fortement en fonction de la puissance de la génératrice et si cette dernière est récente ou non (nouvelle gamme plus efficiente) ;
* Élaboration d’un plan de ravitaillement d’urgence et mise à disposition des ressources nécessaires (humaines, techniques, organisationnelles) pour garantir le ravitaillement en temps voulu des installations d’alimentation de secours ;
* Établir un ordre de priorité pour le ravitaillement des groupes électrogènes de secours.

 **Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# INFORMATIONS GÉNÉRALES / PARTENAIRES

Y a-t-il des partenaires externes dont vous êtes dépendants pour assurer cette activité pendant une panne de réseau, respectivement une crise énergétique ? Si oui, spécifier lesquels, se renseigner si leurs services peuvent être garantis et, le cas échéant, réfléchir à une stratégie de remplacement.

**Identifier tous les chaînons nécessaires au bon fonctionnement de cette activité et s’assurer de leur solidité !**

 **Mes partenaires externes identifiés et mes éventuelles stratégies de remplacement :**

….

# COMMANDES & PRÉPARATIFS ÉVENTUELS (page à transmettre à qui de droit)

**APPROVISIONNEMENT D’URGENCE EN CARBURANT :**

*Planification / commande des ressources matérielles / humaines & notes diverses*

**Ressources humaines particulières à planifier / informer / former :**

* …
* …
* …
* …
* …
* …

**Achats particuliers à effectuer afin de mener à bien la stratégie identifiée :**

* …
* …
* …
* …
* …

**Champ libre / remarques diverses :**

…

 **Nom, prénom et fonction** :…………………………………………………………………………

**VALIDATION :** La préparation pour cette activité est considérée comme (à reporter dans Excel) :

* Atteinte (*prêts*)
* Partiellement atteinte
* Non atteinte (*pas prêts*)

 **Date & signature** : ………………………………………………………………………….